



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Dossier de candidature
Au label 1 fleur

villes et villages fleuris

MAIRIE

DE



TRINAY



Le mot de Monsieur le Maire,

La commune de TRINAY est attachée à son cadre de vie et à la convivialité de ses habitants.

La commune a été primée en 2012, 2014, 2015, 2016, 2018 par villes et villages fleuris. Nous souhaitons poursuivre cette démarche qualitative.

La commune a engagé une démarche d'adaptation vis-à-vis du changement climatique en ce qui concerne la gestion de ses espaces publics

- Gestion de l'eau
- Choix des plantes vivaces peu gourmandes en eau
- Prestation broyage de nos déchets verts pour nos paillages
- Adhésion à FREDON pour un accompagnement
- Remplacement de nos illuminations de Noël en LED
- Espace public enherbé non tondu
- jachère fleurie



Sommaire

- 1. Le label 1 fleur « villes et villages fleuris »**
- 2. Présentation de la Commune de TRINAY**
- 3. Patrimoine végétal = Espace de détente et loisirs
Aire de jeux et parcours sportif**
- 4. Notre patrimoine architectural = lieu d'échange
la place de l'Eglise -la mare- le cimetière**
- 5. Valoriser notre cadre de vie
et nos espaces publics**
- 6. Des actions environnementales
en faveur de la biodiversité**
- 7. Quelques idées pour demain**

1. Le label 1 fleur « villes et villages fleuris »

- Reconnaissance du travail effectué par nos élus et notre prestataire
- Gagner en Assurance pour poursuivre notre démarche
- 1 Récompense et 1 fierté communale
- Attractivité pour notre petite commune
- Communication et promotion auprès de nos 213 administrés
- Fixe un objectif commun
- Créer une solidarité de territoire

Nos Objectifs :

valoriser notre commune
valoriser notre patrimoine
valoriser notre territoire
Améliorer notre cadre de vie
Créer des espaces de convivialité

2. Présentation de la commune de TRINAY

213 HABITANTS

100 HABITATIONS réparties sur 4 hameaux Bouilly, Lavau, le Moulin, Mézières + 5 ferme isolées
(Ferme le Bouchet, Ferme le petit Miramion, Ferme le grand Miramion, Ferme d'Apilly, Ferme de Chaumont)

La commune est membre du [Pays Loire Beauce](#), qui regroupe 38 communes

En 2010, le climat de la commune est de type [climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord](#),

HISTOIRE

La commune de Trinay se trouve dans la [région agricole](#) de la [Beauce riche](#)² et l'[aire urbaine d'Orléans](#)³.

À [vol d'oiseau](#), elle se situe à 20,5 km d'[Orléans](#)⁴, et à 5,6 km d'[Artenay](#).

La commune fait partie du [bassin de vie](#) de Neuville-aux-Bois³ dont elle est éloignée de 7,5 km⁵.

GEOLOGIE ET RELIEF

La commune se situe dans le sud du [Bassin parisien](#), le plus grand des trois [bassins sédimentaires](#) français. Cette vaste [dépression](#), occupée dans le passé par des mers peu profondes et des lacs, a été comblée, au fur et à mesure que son socle s'affaissait, par des [sables](#) et des [argiles](#), issus de l'[érosion](#) des reliefs alentours, ainsi que des [calcaires](#) d'origine biologique, formant ainsi une succession de [couches géologiques](#)⁷.

Les couches affleurantes sur le territoire communal sont constituées de [formations superficielles](#) du [Quaternaire](#) et de [roches sédimentaires](#) datant du [Cénozoïque](#), l'[ère géologique](#) la plus récente sur l'[échelle des temps géologiques](#), débutant il y a 66 millions d'années. La formation la plus ancienne est du [calcaire](#) de Pithiviers remontant à l'[époque Miocène](#) de la [période Néogène](#).

La formation la plus récente est des [limons](#) et [lœss](#) remontant à l'[époque Pléistocène](#) de la [période Quaternaire](#).

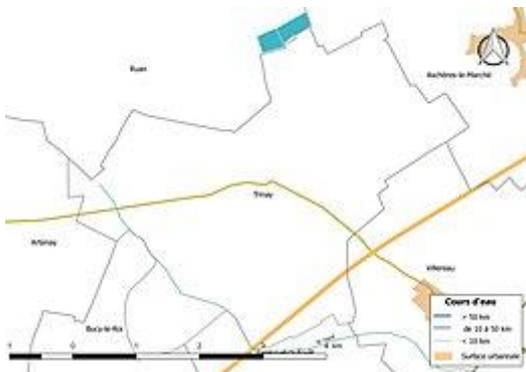
La superficie cadastrale de la commune publiée par l'[Insee](#), qui sert de références dans toutes les statistiques, est de 17,22 km²^{11.Note 1}.

La superficie géographique, issue de la [BD Topo](#), composante du [Référentiel à grande échelle](#) produit par l'[IGN](#), est quant à elle de 17,44 km²²⁹.

Son relief est relativement plat puisque la [dénivelée](#) maximale atteint 12 mètres.

L'altitude du territoire varie entre 120 m et 132 m¹⁴.

HYDROGRAPHIE



Le réseau hydrographique communal est constitué d'un seul petit cours d'eau, le Nan (3,204 km)¹

RESEAU ROUTIER

La commune est traversée par l'autoroute A19 et deux [routes départementales](#) : la RD 5 (1 506 véhicules/jour), qui relie [Patay](#) à [Chilleurs-aux-Bois](#)³⁵, et la RD 133 (713 véhicules/jour), qui relie le bourg à [Escrennes](#)³⁵

ITINERAIRE DE VISITE PROPOSE

MAIRIE

ESPACES PUBLICS – PARKING AVEC AIRE DE PIQUE NIQUE

RESERVE INCENDIE DU BOURG PAYSAGEE

ESPACES PUBLICS – PARKING ET AIRE DE JEUX- PARCOURS
SPORTIF

ESPACES PUBLICS – LE CIMETIERE

ESPACES PUBLICS – PLACE DE L EGLISE

ESPACES PUBLICS - LA MARE DU CENTRE BOURG

JACHERE FLEURIE A BOUILLY

ENTREE DE BOURG



3. Patrimoine végétal = Espace de détente et loisirs **Aire de jeux et parcours sportif**

Aire de jeux pour enfants :



Parcours sportif :



Terrain de pétanque :



4. Notre patrimoine architectural = lieu d'échange **la place de l'Eglise -la mare- le cimetière**



La commune a entrepris une démarche d'embellissement du centre bourg. Le transformateur électrique situé à la mare sera peint de manière à s'intégrer dans son environnement. Il est prévu de restaurer le mur de la mare.





ALLEE DU CIMETIERE



ENTREE DU CIMETIERE

5. Valoriser notre cadre de vie et nos espaces publics

Aire de pique-nique :



Mobilier Urbain : La commune a investi dans des bancs, tables et poubelles



Defense incendie :

La commune a installé 5 réserves incendie sur le territoire de TRINAY pour assurer la défense incendie de nos administrés et répondre aux obligations réglementaires.

Nous avons fait le choix de les paysager avec une haie fleurie afin de les intégrer dans l'environnement



6. Des actions environnementales en faveur de la biodiversité

Jachère fleurie 80 ares

La commune possède quelques hectares de terre qu'elle exploite en partie. Une jachère fleurie a été ensemencée en 2023 sur la parcelle de Bouilly. Elle restera en place pour 3 années avant son renouvellement.

Journée TRINAY propre :

Soucieuse du cadre de vie et du bien être des ses habitants , la commune organise chaque année en partenariat avec SIRTOMRA une journée TRINAY PROPRE pour nettoyer les espaces publics

ZERO PHYTO

Pour pallier au désherbage, la commune vient d'acter l'acquisition d'une sarceuse, notamment pour l'entretien du cimetière

FREDON

La commune adhère à FREDON pour nous sensibiliser et nous accompagner.

Pollution lumineuse :

Les horaires de notre éclairage public sont définis pour limiter la pollution lumineuse.

Favoriser la Biodiversité :

2 zones non tondues entre le 15/04 et le 15 /07 pour favoriser la biodiversité sur une surface de 2 x 2 000 m2 derrière le terrain de sports

Décorations de Noël

Illuminations de Noël LED : la commune a fait le choix de remplacer les décorations de Noël afin de limiter notre impact énergétique. En Pièce jointe, la délibération et facture des 4 illuminations LED de Noël achetées

7. Quelques idées pour demain

- Hôtel à insectes à la mare
- Eco pâturage autour du château d'eau
- Reconduire la journée TRINAY PROPRE
- Reconduire la jachère fleurie de 80 ares
- Plantation d'un verger communal à l'étude sur une surface de 20 ares avec ruche pédagogique.
- Continuer à communiquer via le TRINAY INFOS sur notre ressource en eau et l'adaptation nécessaire au changement climatique

*Fait à Trinay, le 16/05/2024
Le Maire,
Christophe SOUCHET*